

ZONE DE POLICE VESDRE

www.policevesdre.be



COMMUNIQUE DE PRESSE

PUBLICATION IMMEDIATE

**Dossier traité par : Eric Piscart - Consultant en communication - Zone de police Vesdre
0494/501774**

Verviers, le 29 décembre 2007

ZONE DE POLICE VESDRE : OPERATION « FIPA » DANS LA NUIT DE VENDREDI A SAMEDI

Plus de 4000 véhicules ont été contrôlés dans le cadre d'une opération de police intégrée (FIPA - Full Integrated Police Action) dans la nuit de vendredi à samedi. Organisée conjointement par la zone de police Vesdre, la zone du Pays de Herve et la police fédérale, cette action a débuté à 15 heures le vendredi 28 décembre et s'est terminée aux environs de 1 heure du matin le samedi 29 décembre.

Les effectifs déployés pour cette FIPA étaient particulièrement importants. « Au-delà des fonctionnaires de police de la zone Vesdre, nous avons travaillé avec nos collègues de la zone Herve et de la police fédérale. La zone Herve est voisine et couvre le territoire au Nord de notre zone. Nous avons ainsi pu mettre en place des dispositifs mixtes et accroître le nombre de contrôles sur des axes problématiques, notamment du côté de certaines routes nationales communes aux 2 polices locales » explique Vincent Corman, Commissaire à la zone Vesdre. Au total, ce n'est pas loin de 60 policiers répartis sur 17 points de contrôle qui ont surveillé les routes de Verviers, Dison et Pepinster.

L'opération avait plusieurs objectifs. Tout d'abord, augmenter la visibilité policière, et donc le sentiment de sécurité du citoyen. Ensuite, lutter contre la conduite en excès de vitesse grâce à la présence d'un radar répressif sur certains contrôles. Enfin, et ce n'est pas le moindre, lutter contre la conduite en état d'ivresse ou sous l'influence de produit stupéfiant. « Des études récentes montrent qu'à peine 8 % des conducteurs pensent qu'ils peuvent effectivement faire l'objet d'un contrôle d'alcoolémie au volant. Nous voulons changer cela en soumettant un maximum de personnes à l'éthylotest » poursuit le Commissaire, et d'ajouter « on n'oubliera pas que ces contrôles permettent aussi de lutter contre les conducteurs circulant sans assurance ou en défaut de contrôle technique ».

UNE OPERATION SANS INCIDENT

L'opération s'est déroulée sans aucun incident. 733 conducteurs ont subi un éthylotest. 719 d'entre eux n'avaient pas consommé d'alcool, ou se trouvaient en-dessous du seuil minimal. 14 procès-verbaux ont été dressés pour conduite sous l'influence de l'alcool. La plupart de ces conducteurs se sont vus imposer une interdiction de conduire de 3 à 6 heures, et 2 d'entre eux ont même subi un retrait immédiat du permis de conduire. Tous seront en principe invités par le parquet à payer une transaction (de 137,50 € à 550 €, voire plus) et les cas les plus graves pourront être renvoyés devant le tribunal.

67 procès-verbaux ont été rédigés pour excès de vitesse, 27 pour diverses infractions de roulage (ceinture, contrôle technique, immatriculation et défaut d'assurance) et 1 pour séjour illégal. 2 personnes signalées « à rechercher » ont fait l'objet d'une arrestation

« On pointera notamment du doigt le comportement d'une conductrice qui conduisait avec un taux d'alcool de 1,16 mg/l d'air alvéolaire expiré. Cela correspond à une concentration d'alcool dans le sang d'environ 2,6 g/l. Pour rappel, la limite tolérée est de 0,5 g/l... On épinglera aussi ce conducteur qui conduisait à 97 km/h, alors que la limite autorisée était de 50 km/h » conclu Vincent Corman.

Cette FIPA s'inscrit dans le cadre de la campagne de sécurisation de fin d'année lancée le 7 décembre dernier. Celle-ci comprend, outre des contrôles routiers, de nombreuses actions de visibilité et de proximité. Il s'agit plus particulièrement de sécuriser les lieux de shopping (commerces, centres commerciaux, etc.) et les transports en commun ainsi que de lutter contre les incivilités.